

# PARC'infos

Trimestriel d'information des recyparcs  
INTRADEL - SEPTEMBRE/OCTOBRE/NOVEMBRE 2005

N° 9

## EDITO

Le recyparc est un lieu clôturé et gardienné où il est possible d'évacuer de manière sélective ses déchets ou matériaux produits dans le cadre de son ménage en vue de les recycler ou de leur apporter un traitement spécifique en fonction de leur nature (ex : petits déchets chimiques). Intradel compte à ce jour 47 recyparcs et 5 nouveaux sites sont actuellement en projet. Il est important de rappeler que l'accès à un recyparc est entièrement gratuit et que le choix de son recyparc reste libre.

En effet, vous n'êtes pas limités au recyparc de votre commune. La carte d'accès permet de fréquenter les 47 recyparcs Intradel. Intradel, c'est une équipe de 200 hommes et femmes qui travaillent au quotidien en vue d'offrir un service public de qualité à l'ensemble de la population.

Nous restons à votre écoute et vous invitons à nous faire part de vos remarques et suggestions.

Cordialement,



Gustave Hofman,  
Président

## Changement d'horaire

La fréquentation des recyparcs évolue fortement en fonction des saisons.

Aussi, afin de répondre aux attentes de la population, deux horaires sont d'application :

- un **horaire d'été** où les recyparcs sont ouverts plus tard en semaine;
- un **horaire d'hiver** qui débutera le 1<sup>er</sup> octobre prochain. À savoir:

Horaire	matin	après-midi
• Lundi :	fermé	fermé
• Mardi :	08 h 30 > 12 h 30	13 h 00 > 17 h 00
• Mercredi :	9 h 30 > 12 h 30	13 h 00 > 18 h 00
• Jeudi :	08 h 30 > 12 h 30	13 h 00 > 17 h 00
• Vendredi :	08 h 30 > 12 h 30	13 h 00 > 17 h 00
• Samedi :	09 h 30 > 12 h 30	13 h 00 > 16 h 00
• Dimanche :	fermé	fermé

## Action solidarité



Agenda :

> samedi 22 octobre > dans mon recyparc

## COLLECTE DE JOUETS

Le samedi 22 octobre, pour la troisième année consécutive, Intradel, en collaboration avec les intercommunales wallonnes de gestion des déchets, organisera dans tous ses recyparcs une collecte de jouets en bon état au profit des actions sociales locales. Non seulement vous avez la possibilité de poser un geste généreux, mais en plus vous agissez en faveur de l'environnement en ne jetant pas un jouet qui peut encore servir. Les peluches et jouets fonctionnant sur piles ne seront pas repris.

Les collectes organisées en 2003 et 2004 nous ont déjà permis de redistribuer près de 9 000 jouets en région liégeoise.

## Produire moins de déchets, c'est possible



Ce samedi 3 septembre, Intradel a distribué à chaque visiteur d'un recyparc un sac réutilisable en vue de sensibiliser la population sur une manière simple et économique de produire moins de déchets.

### Autres idées ?

- Utilisez une gourde et une boîte à tartines
- Préférez les boissons consignées ou l'eau du robinet
- Dites non aux lingettes jetables et couverts en plastique
- Favorisez les piles rechargeables

## Quand cadeaux et respect de l'environnement font bon ménage...

Nous avons certes encore un peu de temps avant de penser à l'achat de nos futurs cadeaux en prévision de l'arrivée du grand Saint ou des fêtes de fin d'année. Mais lorsque le moment sera venu, rappelons-nous ceci :

- Les jouets en bois ont une vie plus longue que ceux en plastique.
- Il est préférable d'éviter les jouets à piles, sinon pensons à utiliser des piles rechargeables.
- Il n'est pas indispensable d'acheter des cadeaux trop onéreux et volumineux : une invitation à un spectacle, un cadeau fait maison, un chèque lire... sont quelques idées amicales qui ne seront pas la source d'emballages superflus.

## JEU CONCOURS

### « Une chanson pour l'environnement »

Participe avec ta classe au jeu concours d'Intradel de la rentrée et remporte

**DES GOURDES ET DES BOÎTES À TARTINES, AINSI QUE LA POSSIBILITÉ D'ENREGISTRER TON PROPRE CD.**

#### Comment ?

1. Fais remplir le talon d'inscription ci-dessous par le titulaire de ta classe et envoie-le à Intradel, service communication, Port de Herstal Pré Wigi à 4040 Herstal **pour le 14 octobre au plus tard.**

Dès réception du talon d'inscription, le règlement précis du jeu concours sera communiqué à la classe participante.

2. Ecris avec ta classe les paroles d'une chanson sur le thème suivant :

**« Comment faire pour produire moins de déchets et améliorer notre cadre de vie ? »**

- L'air de la chanson peut être soit une composition personnelle, soit la musique d'une chanson connue qui devra dans ce cas être choisie dans les bandes musicales pré-sélectionnées qui figureront dans le règlement". **Les paroles sont à envoyer à la même adresse pour le 1<sup>er</sup> février au plus tard.** Les lauréats seront informés par courrier.

## Les lampes de poche reprises dans les recyparcs

La collecte des lampes de poche est intégrée dans le système de collecte Bebat (organisme chargé de la récupération des piles).

Est considéré comme lampe de poche tout appareil d'éclairage portable qui fonctionne sur des piles ou des batteries, et qui ne nécessite donc pas d'être relié au réseau électrique (sauf pour le rechargement des batteries). Ex. : lampes de poches petit et grand format, lampes frontales. Un porte-clefs avec une lampe de poche est également considéré comme lampe de poche



**Ne sont pas considérés comme lampe de poche : les appareils d'éclairage de jardin, les feux de vélo sans piles, lampes de signalisation,...**

## Les déchets encombrants



Les déchets encombrants sont soumis à quota :

- >>> 1 m<sup>3</sup> maximum par visite et par jour;
- >>> 5 m<sup>3</sup> maximum par année civile.

### Que deviennent les déchets encombrants?

Est considéré comme un déchet encombrant tout déchet volumineux qui par sa taille ne permet pas d'être déposé dans un sac poubelle ou conteneur à puce utilisé pour les collectes en porte-à-porte des déchets ménagers (ex : matelas, sommiers, vieux meubles, balatum et tapis plats, papiers peints, ... ). **Ne peuvent donc pas être déversés dans le conteneur des encombrants : les films en plastique, les sacs poubelles, les pots de fleurs, les pots de yaourt, les barquettes de beurre et fromage, etc.**

Ces déchets ne sont pas des encombrants et doivent être évacués via les collectes en porte-à-porte d'ordures ménagères.

Les déchets encombrants représentent, au vu de leur diversification, une catégorie de déchets pour lesquels il n'existe pas à l'heure actuelle de filière de recyclage ou de valorisation. Ce qui implique leur mise en centre d'enfouissement technique de classe 2, soit au CET d'Hallembaye. Il est donc important de veiller à ce que le conteneur des encombrants réponde rigoureusement à la définition donnée d'un encombrant et ne contienne pas d'autres types de déchets qui peuvent quant à eux intégrer une filière de recyclage ou de valorisation (ex : les films plastiques, seaux sont valorisés en électricité une fois déposés dans le sac ou conteneur à puce destiné aux ordures ménagères).

## INSCRIPTION AU JEU CONCOURS INTRADEL « UNE CHANSON POUR L'ENVIRONNEMENT »

Nom de l'école : .....

Nom de l'enseignant : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Classe : .....

Nombre d'enfants : .....

